

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 30 novembre 2021 à 13h.30

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93) 173 avenue Paul Vaillant Couturier, Salle n° 1

EN UN SEUL LOT

Les biens et droits immobiliers sis à **BAGNOLET (93)**

31-33 rue Girardot

et plus précisément les lots suivants :

LOT N° 126 : **PARKING** n°47 au premier sous-sol

LOT N° 127 : **PARKING** n°48 au premier sous-sol

dépendant de l'ensemble immobilier sis à BAGNOLET (93), 31-35 rue Girardot.

Cette vente a lieu à la requête du SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES de la Résidence Villa Bahia, sise à BAGNOLET (93), 31-33 rue Girardot, agissant poursuites et diligences de son Syndic, la Société FONCIA VAL DE MARNE, dont le siège social est à MAISONS ALFORT (94700), 108-112 avenue de la Liberté, ayant pour Avocats la SCP DOMINIQUE- DROUX & BAQUET, Avocats au Barreau de la Seine Saint-Denis.

MISE À PRIX : 8.500 €

(HUIT MILLE CINQ CENTS EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à LES PAVILLONS SOUS BOIS, le 20 octobre 2021. Signé la SCP DOMINIQUE-DROUX & BAQUET, Avocats

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

► À la SCP **DOMINIQUE – DROUX & BAQUET**, Avocats au Barreau de la Seine Saint Denis, 14 allée Michelet (93320) LES PAVILLONS SOUS BOIS, **TEL. 01.48.47.43.47**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.

► Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé.

► Sur INTERNET : avoventes ; www.vench.fr